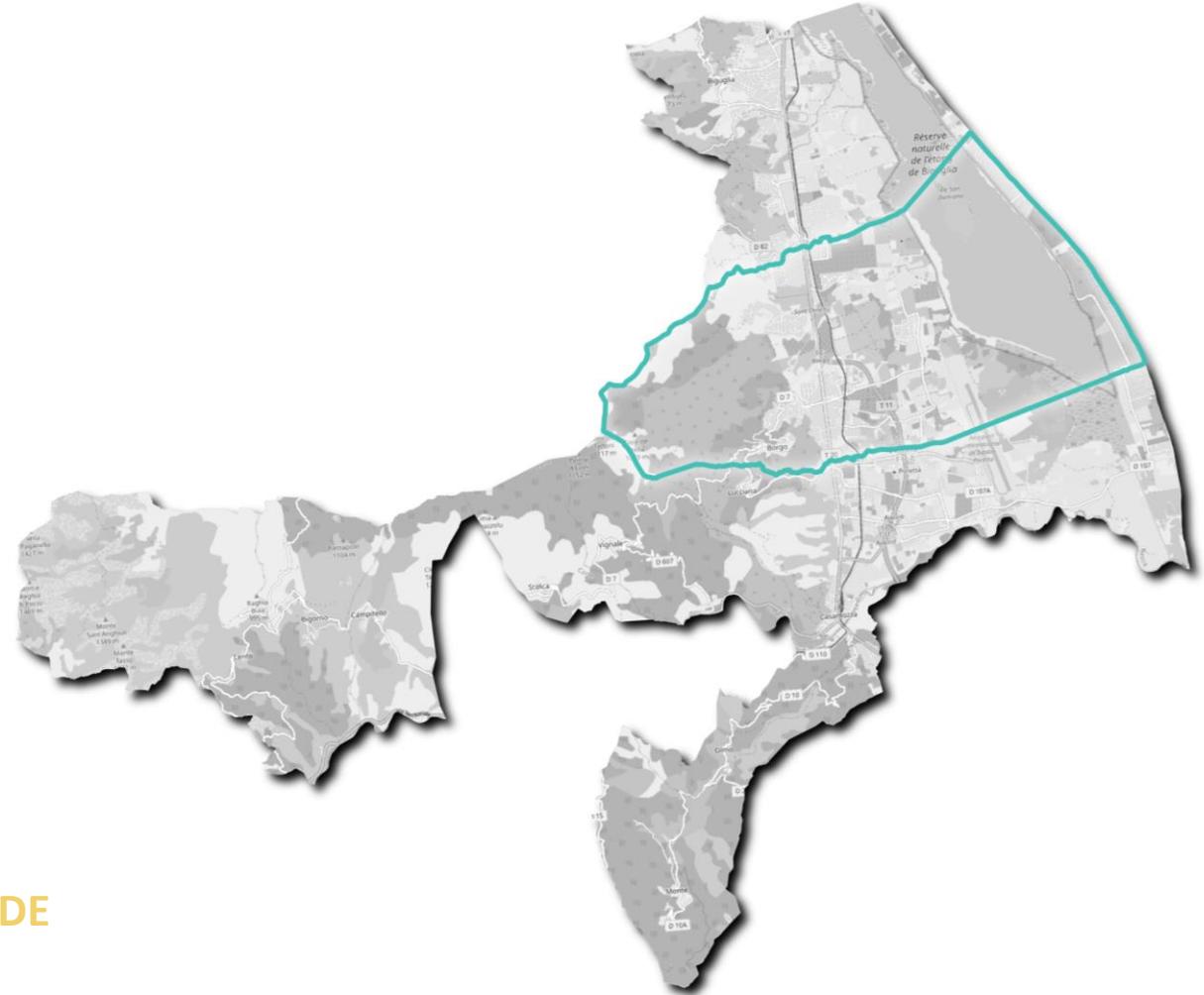




cyrnea
infogéo



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARANA GOLO



LE PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE DE LA COMMUNE DE

BORGU

PAYSAGE

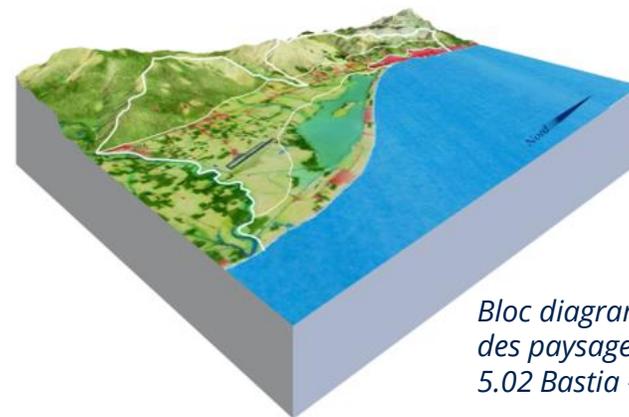
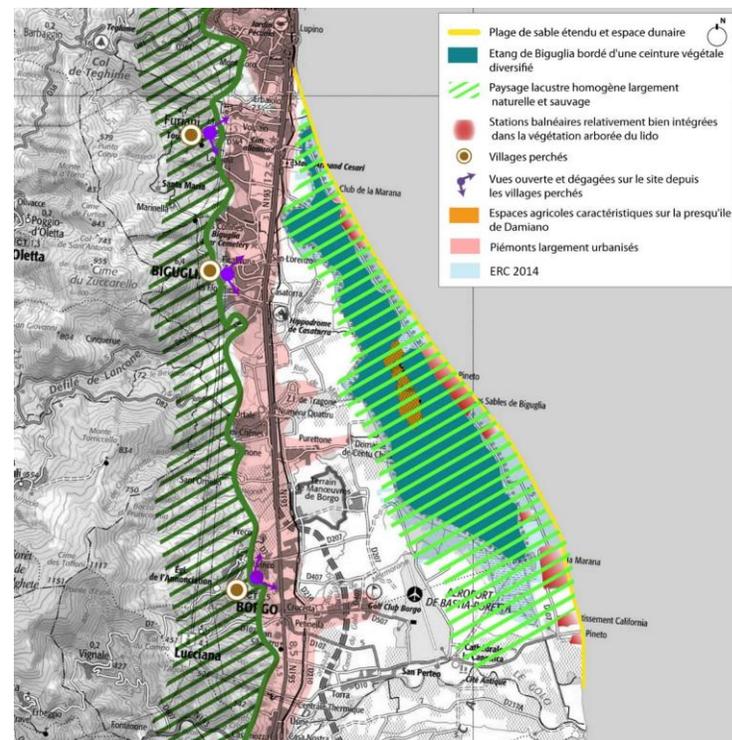
La commune de Borgu se compose de trois grandes unités paysagères :

- Le secteur oriental marqué par la vaste plaine fertile et cultivée de la Marana, reposant sur des sédiments du Quaternaire et séparée de la mer Tyrrhénienne par l'étang de Biguglia (nom corse : u Chjurlinu). L'épais lido (cordon lagunaire) est en partie urbanisée mais les pinèdes restituent l'ambiance naturelle impactée par les équipements touristiques ;
- Le secteur occidental qui débute par une brusque montée en altitude au début du piedmont : les versants, aujourd'hui couverts de forêts, abritent le village perché de Borgu (290 m d'altitude). La ligne de crête, dominée par la Cima di i Tafoni (1 117 m), ferme le paysage à l'Ouest en séparant Borgu des communes de Rutali (Nord-Ouest) et de Vignale (Sud-Ouest) ;
- Le secteur central s'étend selon un axe Nord-Sud le long de la route territoriale et sépare les deux unités paysagères orientale et occidentale. Étant une composante de l'agglomération bastiaise qui accueille environ 50 % de la population de Haute-Corse, il est fortement urbanisé et constitue un motif paysager à part entière entre plaine agricole et versant forestier.



- Contraste entre la zone humide de l'étang à l'Est et la verticalité minérale des montagnes à l'Ouest
- Mosaïque de végétations : prés marécageux, roselières, pinèdes littorales, cultures agricoles, peuplements forestiers des versants
- Lien entre l'occupation des sols et la perception paysagère

Carte extraite de l'Atlas Littoral 2B du PADDUC (annexe 7, ERC n°2B19)



Bloc diagramme issu de l'Atlas des paysages de la Corse (unité 5.02 Bastia – Marana)

GEOLOGIE

Carte géologique de Borgu au 50millième (BRGM)

Le territoire de la commune de Borgu appartient à la Corse dite « Alpine », constituée de roches métamorphiques, recouvertes de dépôts sédimentaires du Quaternaire.

Toute la plaine repose sur ces formations quaternaires d'origine fluviatile. Certaines sont récentes (paléosol brun) comme sur les abords du ruisseau de Rasignani, d'autres plus anciennes (paléosol orange) comme sur le secteur entre le camp militaire et Razetta. Elles sont les témoins des anciens lits des cours d'eau qui s'écoulaient dans la plaine entre le Pléistocène supérieur et l'Holocène.

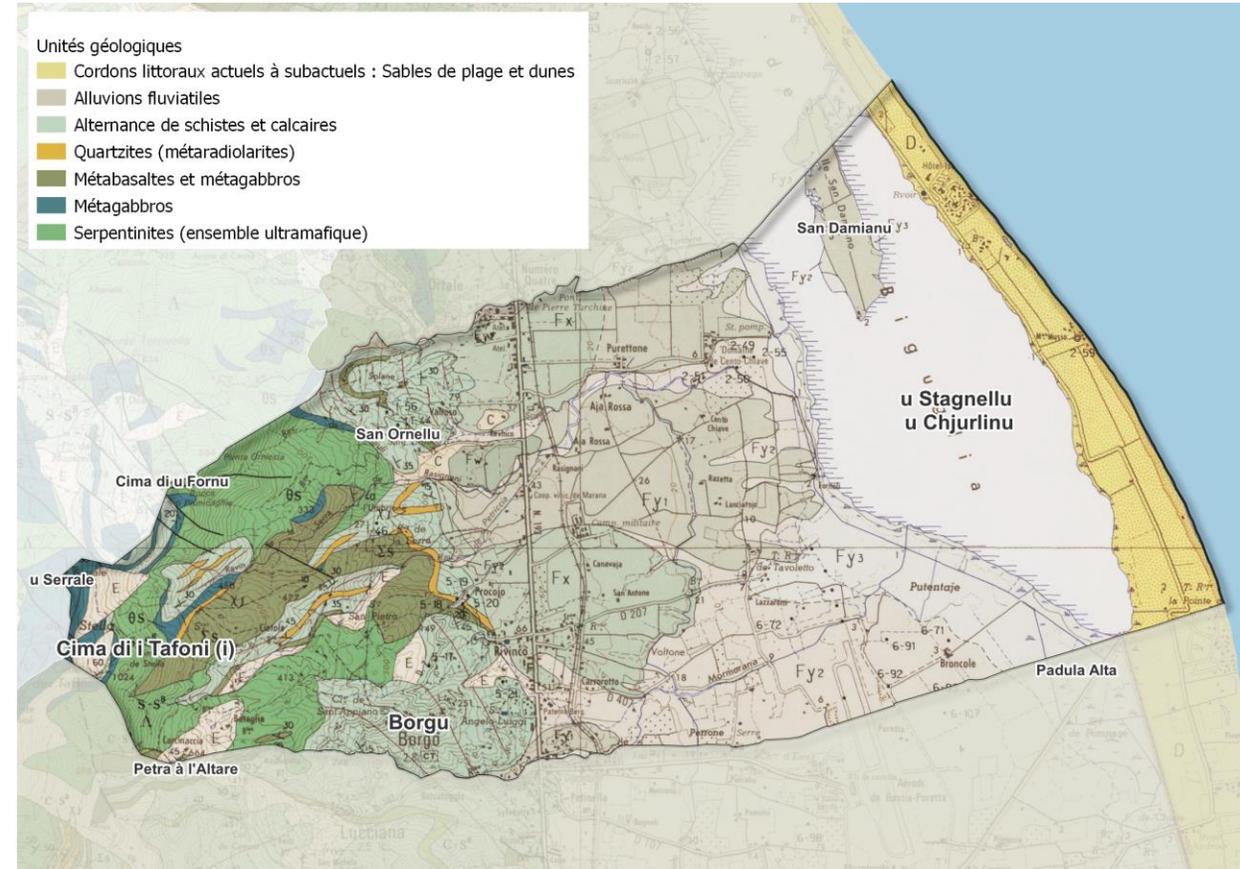
Un lido isole l'étang de Biguglia de la mer. Le cordon littoral et ses plages de sable sont aussi des dépôts quaternaires. Ils sont en constante évolution, soumis à la force de la mer Tyrrhénienne : stabilisation ou érosion selon les endroits.

Les zones de piedmont et de montagne de la commune reposent sur des roches métamorphiques. A l'origine, des sédiments marins déposés pendant le Jurassique et le Crétacé qui se sont transformés en raison de modifications importantes des conditions physico-chimiques de leur milieu. Pression et température déforment les roches, créent de nouveaux minéraux. Ainsi des metabasaltes et des métagabbros ayant subi ce métamorphisme parfois à de très grandes profondeurs dans le manteau terrestre et au contact du magma, affleurent en alternance avec les schistes lustrés d'origine sédimentaire marine profond.

De très belles roches issues de ce métamorphisme sont présentes sur Borgu comme la serpentinite (entre Punta Urniccia et Cima di Stella). Du quartzite, assez rare en Corse, affleure au niveau de la source a Funtana di a Serra : il s'agit d'une métraradiolarite (roche sédimentaire métamorphisée d'origine siliceuse).



- L'histoire de la formation des roches
- Le cheminement de l'eau aux temps géologiques
- La naissance d'une plaine fertile



Serpentinite

EAU

L'eau est un élément essentiel de la commune de Borgu. Le territoire fait parti du bassin versant intitulé « Côtiers du Golo au Bevinco » et qui comprend deux cours d'eau d'importance : le Rassignani au Nord et la Mormorana au Sud. La lagune de Biguglia est l'exutoire de tous les écoulements des bassins versants.

Au XIXe siècle, un fort contraste différenciail l'usage de l'eau entre la zone du piémont de celle de la plaine.

Le piémont et ses villages utilisait l'eau des sources et des fontaines pour l'eau potable ou l'abreuvement des animaux. La force motrice des cours d'eau naturels (Rassignani, Petriccia) était utilisée pour entraîner les meules des moulins présents le long des rives (4 moulins à blé).

En plaine, de très nombreux canaux drainaient les terres afin de permettre les cultures comme celle des céréales (présence de nombreuses aires à blé). Les canaux recensés sur les plans du Cadastre Napoléonien sont encore visibles de nos jours sur les images haute résolution des relevés LIDAR.

Texte extrait de « Problèmes d'aménagement de la Plaine orientale en Corse » par Janine Renucci, 1964 :
« Les canaux départementaux de Marana et de Casinca ont été creusés après l'application du programme de 1858 relatif à l'assèchement des marais ; mal entretenus parce que confiés aux soins de communes pauvres et négligentes, ils ont recommencé à fonctionner après le vote de la loi de 1911 qui rendait obligatoire l'assainissement de la plaine orientale. Les travaux, financés en majeure partie par l'Etat, se succédèrent de l'étang de Biguglia au golfe de Porto-Vecchio, mais furent arrêtés en 1935. »



- Les sources et fontaines
- L'eau et les moulins
- L'histoire du drainage et de l'irrigation de la plaine

Carte hydrographique avec superposition des canaux de drainage et des moulins recensés au XIXe siècle

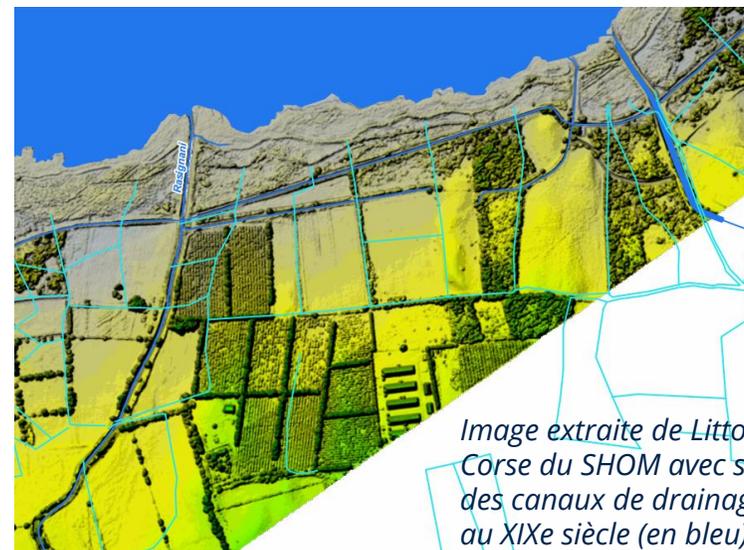
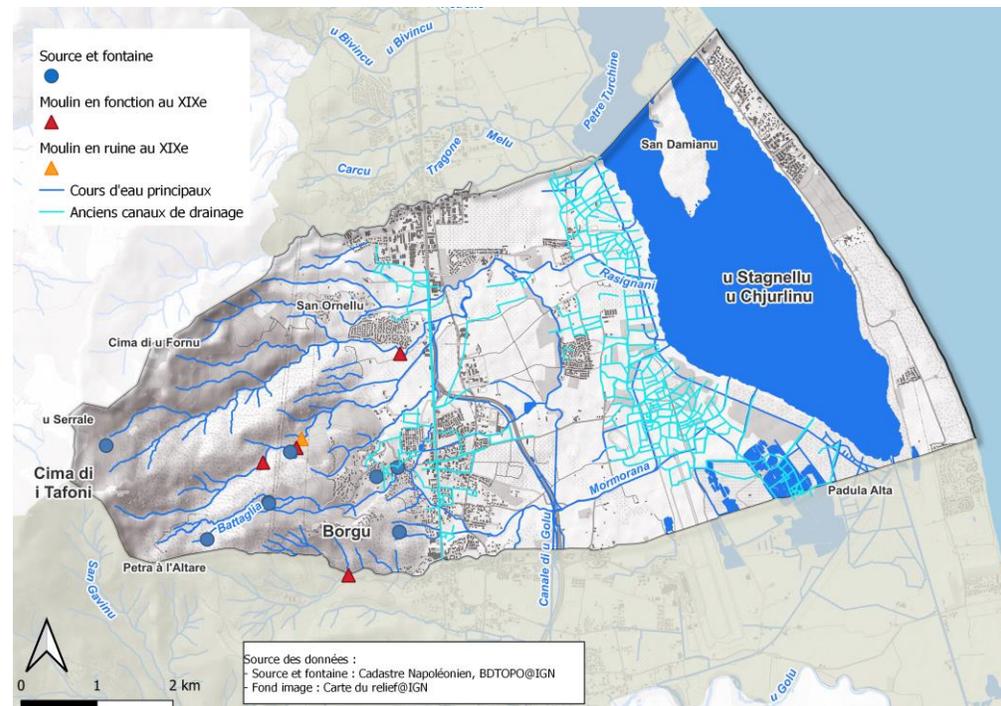


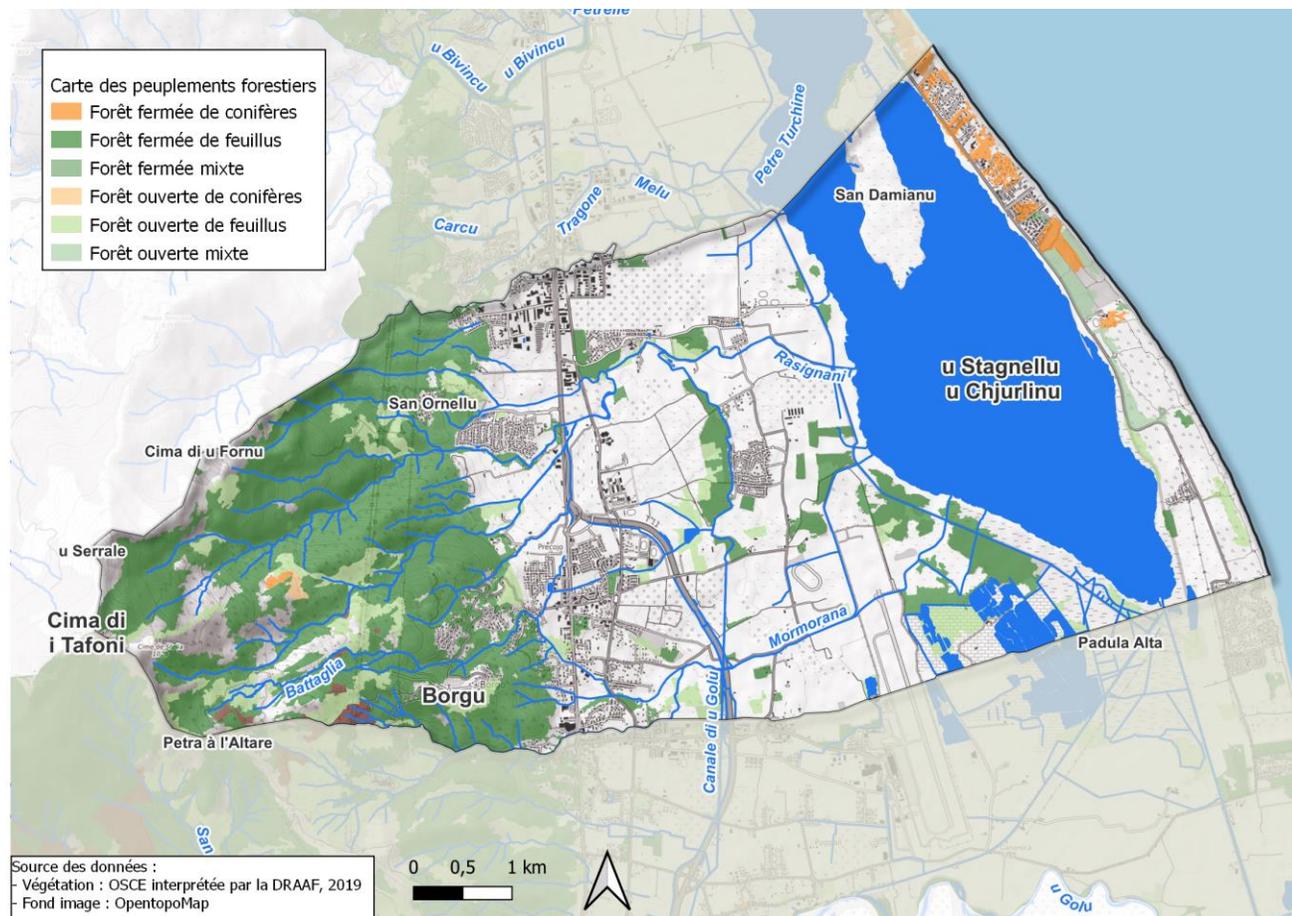
Image extraite de Litto3D®
Corse du SHOM avec superposition
des canaux de drainage recensés
au XIXe siècle (en bleu)

FORET

De nos jours, les peuplements forestiers couvrent 1 480 hectares, soit 31 % du territoire de la commune de Borgu, surtout localisés sur la zone du piémont : 1 140 hectares de forêt fermée de feuillus (chêne liège, chêne sempervirent, arbousier) et 43 hectares de forêts fermées de conifères (pins maritimes). Les forêts ouvertes sont peu nombreuses : 264 hectares pour les forêts de feuillus et 29 hectares pour les forêts mixtes. Le lido de la Marana comprend 41 hectares de peuplements de pins maritimes, assez denses par endroit. Toutes ces forêts sont des forêts privées sauf celle située au pied d'a Cima di i Tafoni qui est l'extrémité orientale de la forêt territoriale de Stella.

Au milieu du XIXe siècle, les forêts couvraient à peine 326 hectares de la commune : grumes et charbons étaient exportés vers le marché italien puis français en grande quantité pour les forges et les chantiers navals. Les cultures et les pâtures occupaient plus de 3 434 hectares. Le maximum de l'exploitation agricole et forestière était attesté à cette époque.

Les défrichages continuent à un rythme important de nos jours : les aulnaies autour de l'étang ont diminué de moitié ces 20 dernières années pour laisser place aux pâturages ovins et bovins. Borgu ne compte plus aujourd'hui d'exploitation forestière, cependant la société d'économie mixte Corse Bois Energie, qui a pour objectif la structuration de la filière du bois et l'ouverture de débouchés à la production de bois énergie (biomasse) en Corse, a son siège social sur Borgu.



- La particularité des pinèdes littorales
- L'histoire de l'exploitation forestière
- La biodiversité de l'habitat forestier

TERRES PASTORALES ET AGRICOLES

Les terres fertiles de la plaine de Borgu ont été cultivées très tôt. Cet espace littoral était densément occupé par de petits complexes agricoles romains dès le II^e siècle après JC, dont l'une des activités principales pouvait être la production de vin.

Au XVIII^e siècle, le Plan Terrier cartographie l'utilisation des terres : la plaine est divisée en de nombreux terrains identifiés par un « t » : terres arables ou par un « v » : vignes. La carte de l'Etat-Major, dessinée entre 1864 et 1866, recense environ 2 690 hectares de cultures, 688 hectares de pâturage et 57 hectares de vigne.

Le Cadastre Napoléonien, dressé en 1845, comptabilise 2 789 hectares de terres arables, 35 hectares de pâturage, 51 hectares de vignes, 93 hectares de châtaigniers et 64 hectares d'oliviers. En 1856, Borgu comptait 690 habitants. En 1858, des canaux de drainage sont creusés pour assécher les sols marécageux et permettent ainsi la culture des céréales et des vignes. Borgu comptait alors 3 moulins en fonction, 1 moulin en ruine et 160 aires à blé. Le maximum de la population était atteinte en 1906 avec 1 203 habitants. Mais la céréaliculture de la plaine ne résiste pas aux échanges marchands de produits agricoles à la fin du XIX^e siècle : les terres de plaine sont louées à nouveau aux bergers.

Après les années 1950, l'émigration des villages est massive.

Après les années 1950, l'émigration des villages est massive : les terres de plaine sont alors capitalisées par des organismes privés et publics. Le village qui comptait alors 913 habitants en 1954 n'en comptera plus que 726 en 1962.

La politique préconisée par la DATAR fait naître la SOMIVAC en 1957 qui a pour objectif de planter vignobles, agrumes et kiwis. L'attribution de ces terres majoritairement aux pieds-noirs rapatriés d'Algérie a fait naître d'importants conflits avec les corses. La population de Borgu passe alors de 726 en 1962 à 1 600 habitants en 1968. En 1984, la SOMIVAC est remplacée par l'ODARC, chargé de mettre en œuvre les actions de développement agricole et du rural selon les orientations définies par la Collectivité de Corse. Depuis, l'activité agricole et surtout la position de Borgu dans la Communauté d'Agglomération Bastiaise a eu pour effet un fort accroissement de sa population. En 2020, Borgu compte plus de 9 254 habitants.

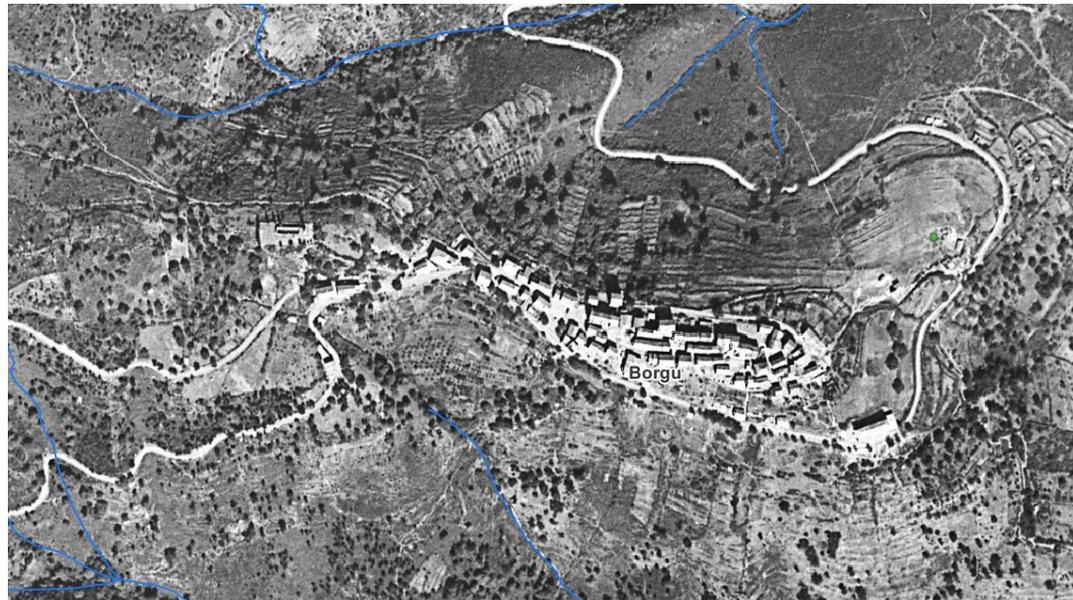
De nos jours, les surfaces agricoles utilisées (SAU) accusent une faible baisse : de 1 409 hectares en 2010 à 1 322 hectares en 2020 (soit - 6 % en 10 ans). Les cultures agricoles représentent environ 16 % de cette SAU (en 2010 comme en 2020) et 82 hectares de ces cultures sont irriguées. 84 % des surfaces déclarées utilisées sont dévolues au pâturage des ovins, caprins, porcins, équins et des bovins.



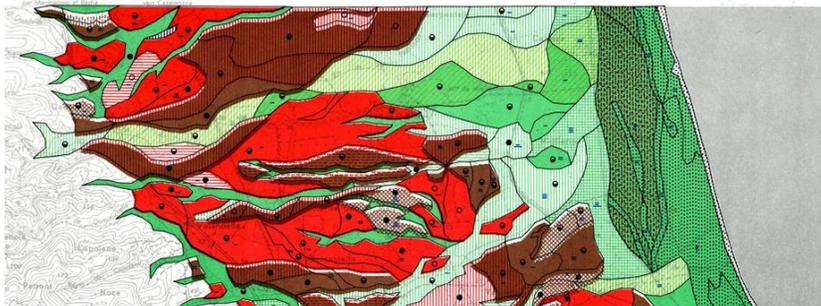
- L'histoire de l'agriculture de la plaine
- Le contraste des pratiques pastorales et des pratiques agricoles
- Le potentiel agronomique des terres et les problématiques sur l'irrigation

TERRES PASTORALES ET AGRICOLES

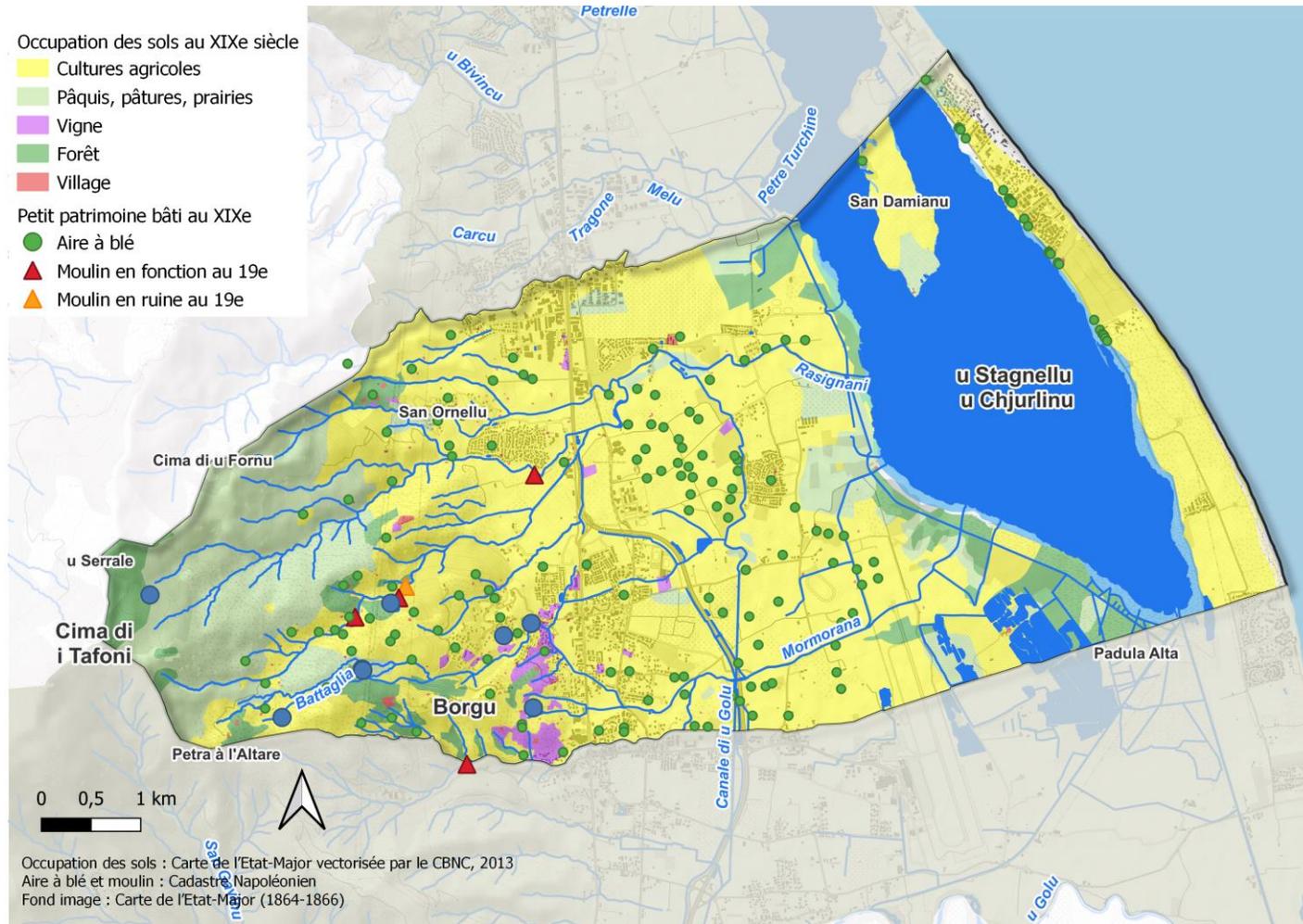
Carte de l'Etat-Major (1864-1866) vectorisée par le CBNC en 2013



Photographie aérienne du village de Borgu à la fin des années 1950



Carte pédologique SOMIVAC (1957-1989)

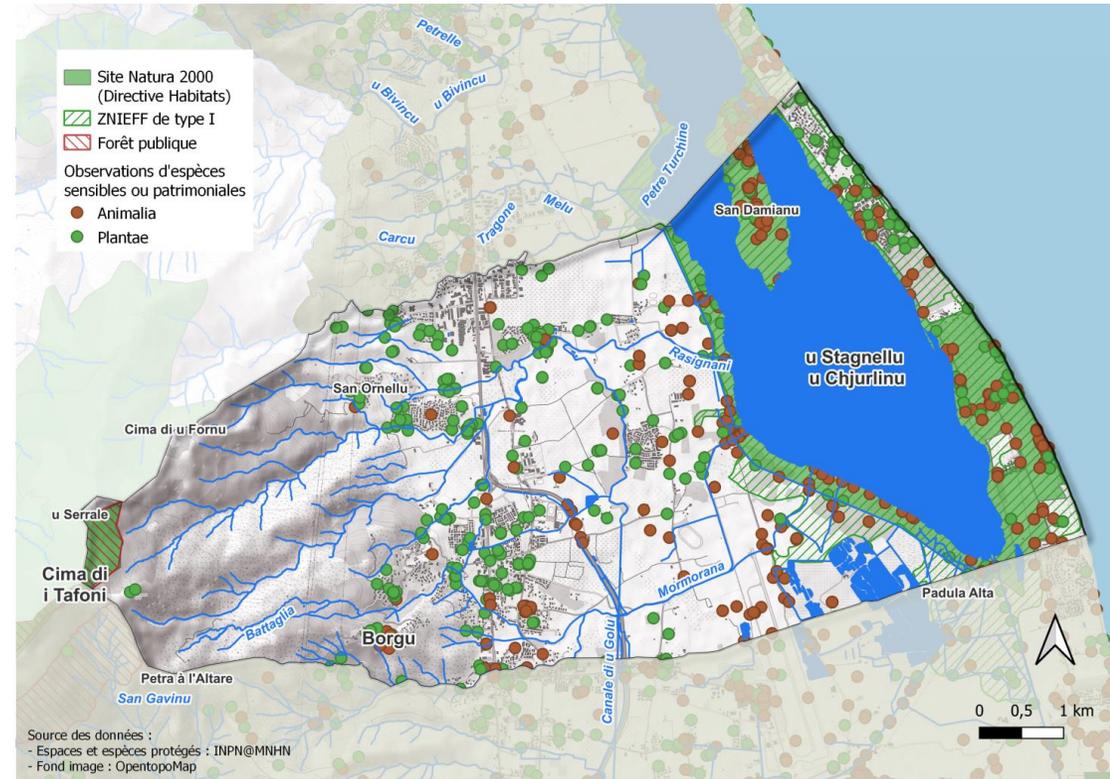


FAUNE & FLORE REMARQUABLES

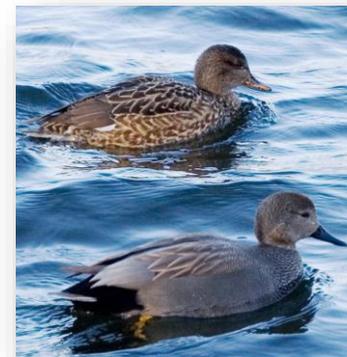
L'étang de Borgu (qui est en fait une lagune) est la plus grande zone humide de Corse. Ce site fait l'objet de nombreux classements à l'échelle européenne (Natura 2000 en 2011), nationale (RAMSAR en 1991) et régionale (Réserve Naturelle de Corse en 1994). De faible profondeur, il abrite des herbiers de *Ruppia sipralis* et de *Zostera nana*. Ses berges accueillent roselières, boisements d'aulnes et de tamaris, joncs, sansouïres et pinèdes littorales.

Dans la plaine agricole, de nombreux oiseaux inscrits sur la liste rouge ont été observés comme le guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) et le serin cini (*Serinus serinus*), petit passereau de couleur jaune et le traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), petit passereau blanc et noir. Certaines plantes communes comme l'ail à trois angles (*Allium triquetrum*) ou bien sensibles sont également présentes comme la renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*).

Sur la partie montagnaise, de nombreuses espèces caractéristiques du maquis et des forêts de chênes ont été recensées : l'Algyroïde de Fitzinger (lézard endémique de couleur sombre), le canard Chipeau (*Anas strepera*) ou encore le Venturon corse (*Carduelis corsicana*), observé tout près du village.



- Biodiversité : de la montagne à la mer
- La lagune : entre conservation et pollution
- Les oiseaux et leurs habitats



Canard Chipeau (source wikipédia)



Venturon corse (source wikipédia)

**ETAT DES CONNAISSANCES
SCIENTIFIQUES RECENSEES ET
CONTRIBUTION APPORTEE PAR
L'ETUDE SUR LA COMMUNE DE
BORGU**

RECENSEMENT DU PATRIMOINE BÂTI DU CADASTRE NAPOLEONIEN

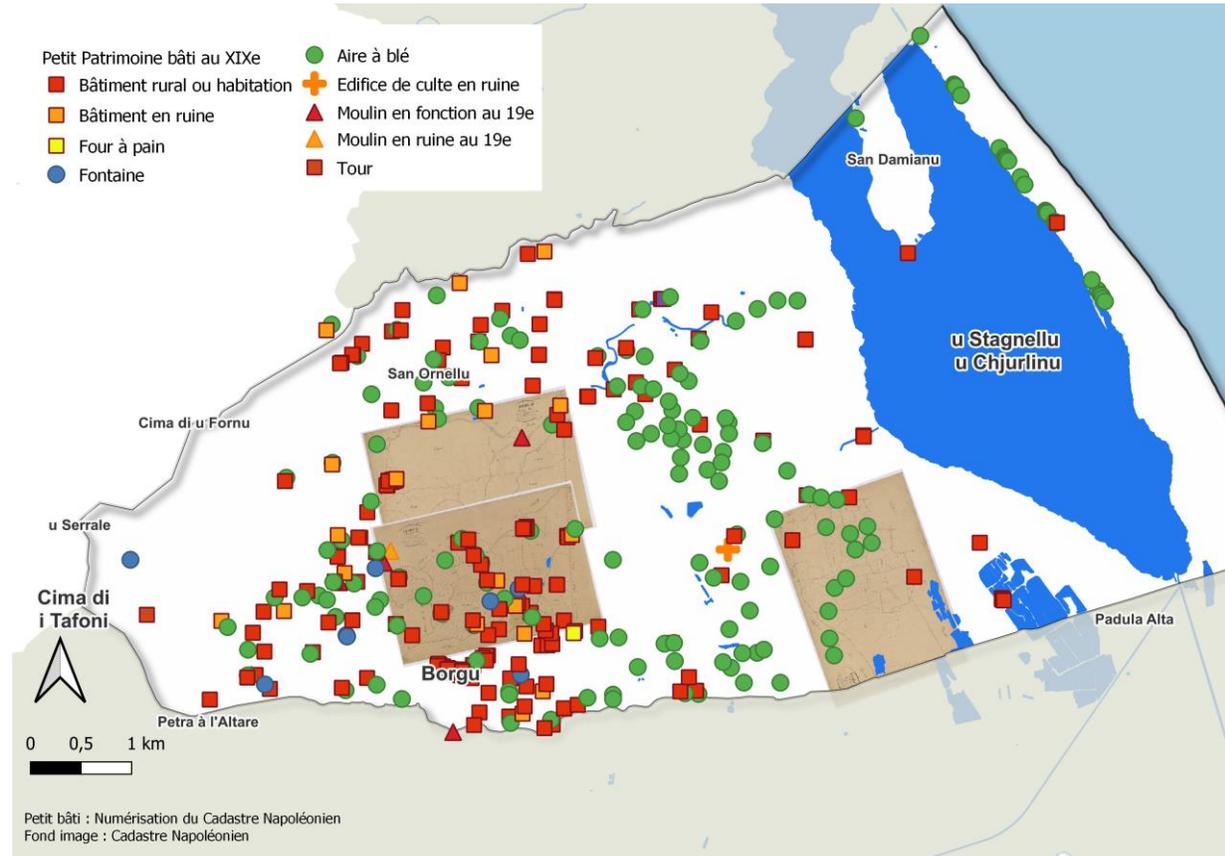
Les 29 planches du Cadastre Napoléonien dressées en 1845 ont été géoréférencées dans le système de projection standard (RGF93 – Lambert 93).

Tout le petit patrimoine bâti a été saisi dans une donnée géographique sous forme de points à l'aide du logiciel QGIS. La table d'attributs a été renseignée : toponyme, section, numéro de parcelle, information, commune.

Cette donnée a été mise en ligne sur la carte interactive.

Le fichier SIG brut fait parti des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.

Catégorie	Nombre de bâti recensé
Aire à blé	160
Bâtiment rural ou habitation du XIXe	272
Four	1
Édifice de culte en ruine au XIXe	1
Moulin en fonction au XIXe	4
Moulin en ruine au XIXe	1
Fontaine	8
Tour	2

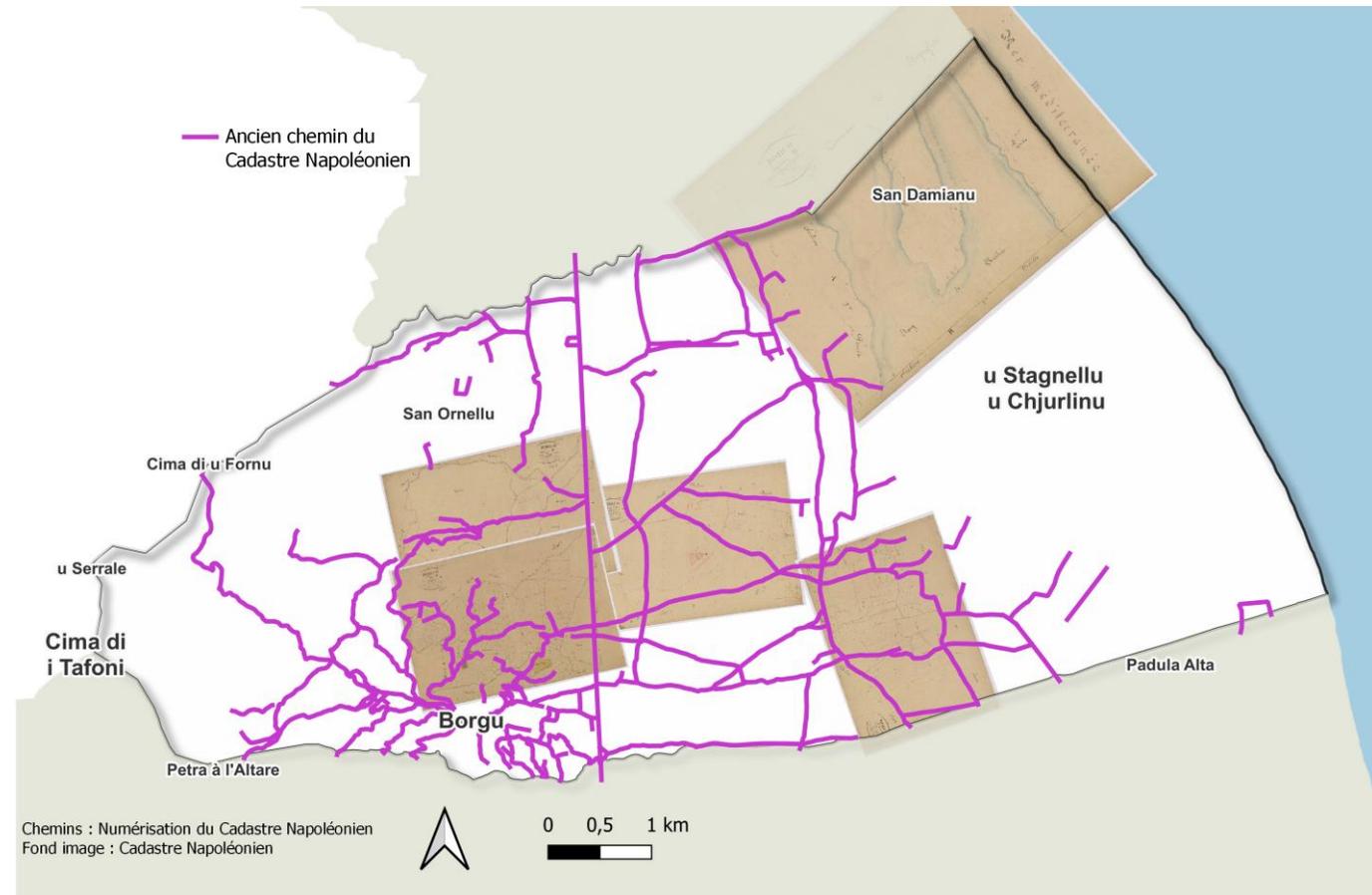


RECENSEMENT DES CHEMINS PRESENTS SUR LE CADASTRE NAPOLEONIEN

Les 29 planches du Cadastre Napoléonien dressées en 1845 ont été géoréférencées dans le système de projection standard (RGF93 – Lambert 93).

Tous les chemins tracés sur les plans ont été saisis dans une donnée géographique sous forme de points à l'aide du logiciel QGIS. La table d'attributs a été renseignée : toponyme (nom du chemin relevé sur la carte).

Cette donnée a été mise en ligne sur la carte interactive.
Le fichier SIG brut fait parti des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.



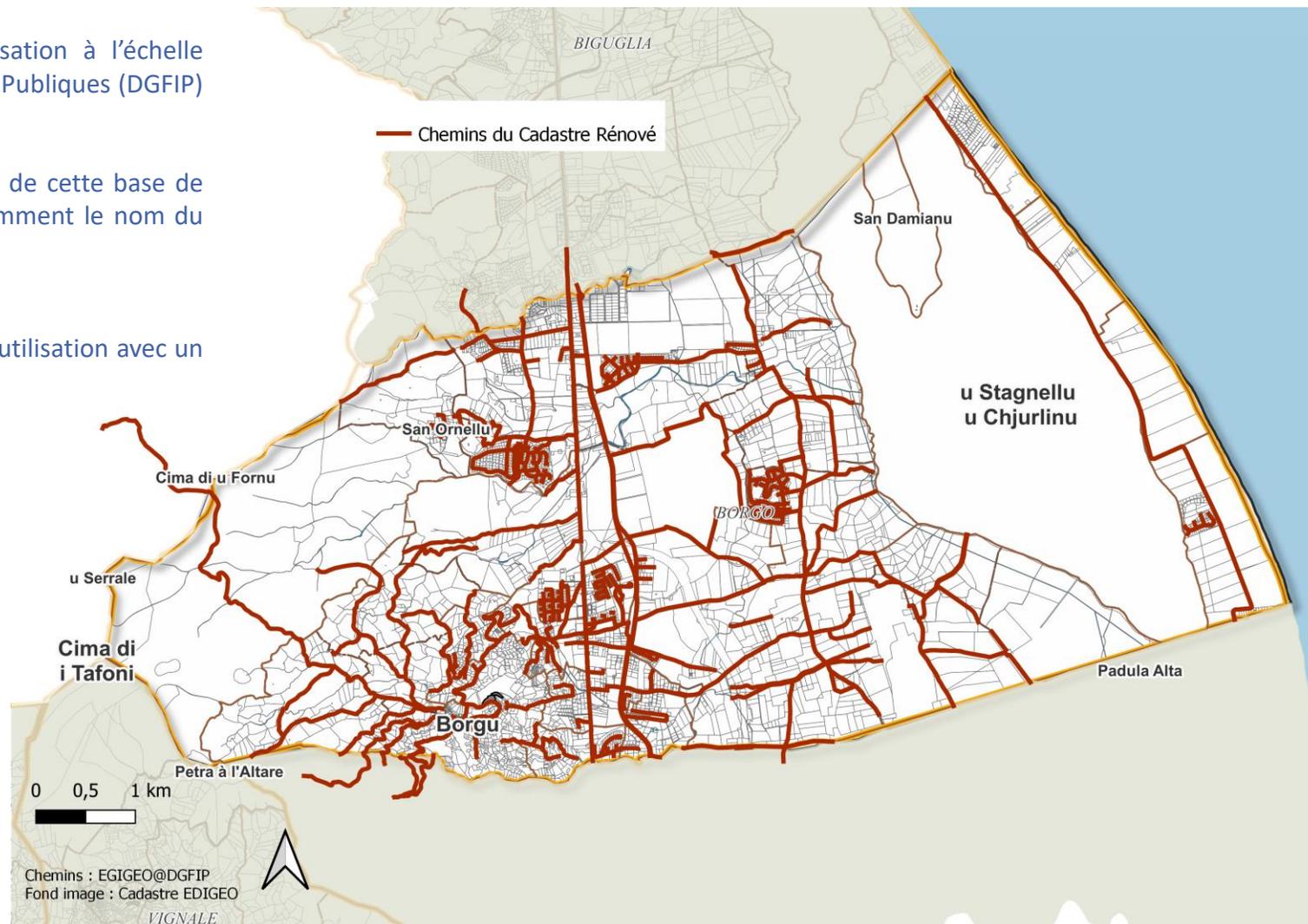
RECENSEMENT DES CHEMINS PRESENTS SUR LE CADASTRE RENOVE

Les plans du Cadastre Rénové ont fait l'objet d'une numérisation à l'échelle nationale et sont diffusés par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sous le format standard EDIGEO.

Tous les chemins tracés sur le Cadastre Rénové ont été extraits de cette base de données ainsi que la table d'attributs dans laquelle figure notamment le nom du chemin relevé sur le plan.

Cette donnée a été mise en ligne sur la carte interactive.

Le fichier SIG brut fait parti des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.



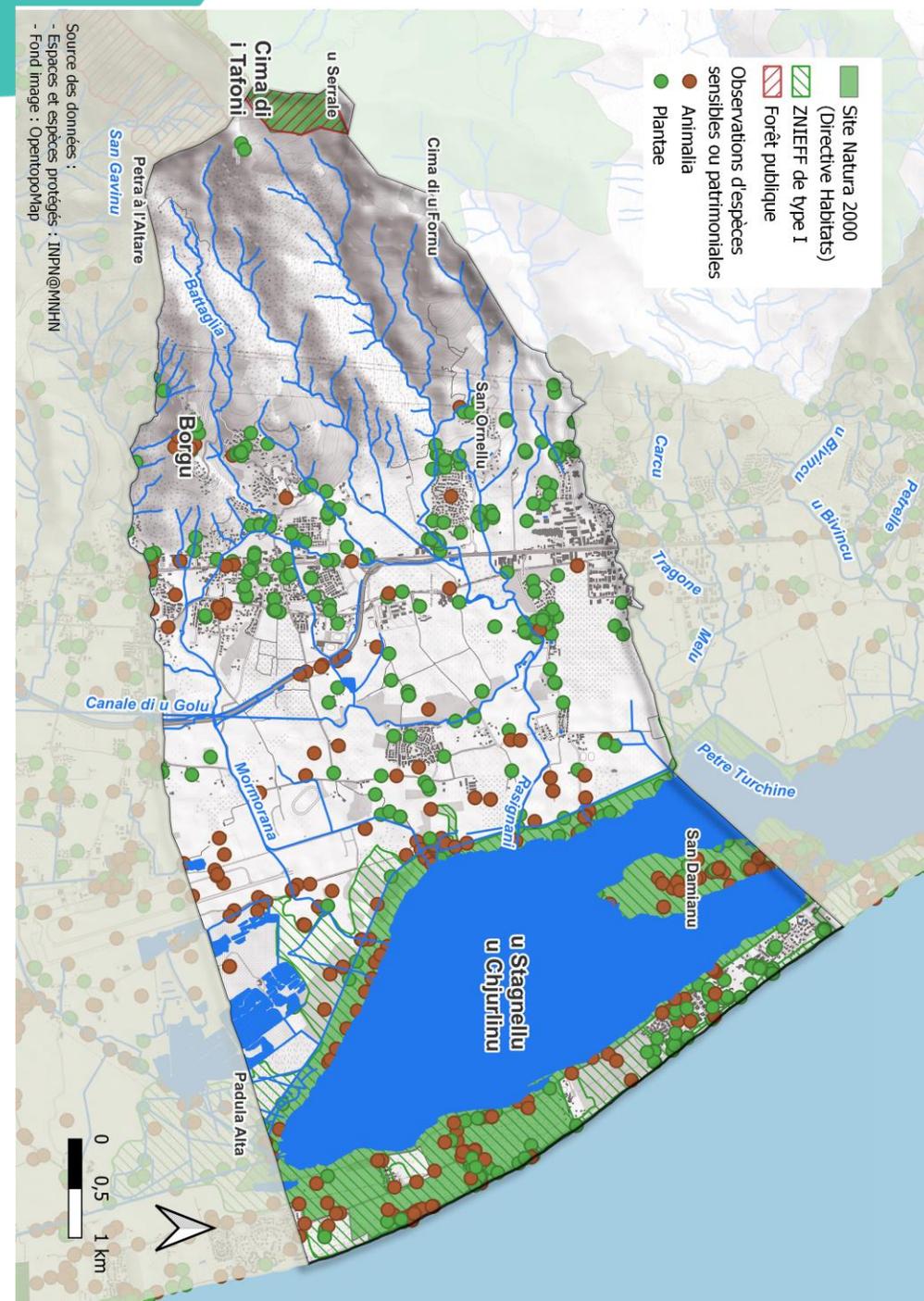
RECENSEMENT DU PATRIMOINE REMARQUABLE NATUREL

Les données du patrimoine naturel remarquable ont été recensés dans toutes les bases scientifiques relatives aux différents espaces inventoriés et/ou protégés sur la commune.

Ces données ont été mis en ligne sur la carte interactive.

Les fichiers SIG brut font partis des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.

Intitulé	Description
Étang de Biguglia	Site RAMSAR inscrit le 5 avril 1991
Étang de Biguglia	Site Natura 2000 (Directive Habitats FR9400571 et Directive Oiseaux FR9410101)
Étang et cordon littoral de Biguglia	Espace Remarquable et Caractéristique du PADDUC (2B19)
Terrains acquis pour protection autour de l'étang de Biguglia	Conservatoire du Littoral Espaces Naturels Sensibles (CdC)
Étang, zone humide et cordon littoral de Biguglia	ZNIEFF de type I (940004079)
Espèces patrimoniales sensibles ou protégées : 10 693 observations enregistrées	Inventaire National du Patrimoine Naturel (OpenObs)
Massif du Tenda et forêt de Stella	Site Natura 2000 – Directive Habitat n°FR9400598
Forêt territoriale de Stella	Forêt soumis au régime forestier n°F24266H



BIBLIO

Atlas des paysages de la Corse, DREAL, 2014. Auteurs de l'Atlas : ERBA BARONA PAYSAGE, GARNIER F., paysagiste, FREYTET A., paysagiste D.P.L.G., ARDIET L., BIOTOPE Agence de Corse, ANDREANI C., photographe professionnel, AZEMAR G.P., docteur en ethnologie anthropologie, journaliste et écrivain et PELLEGRINI M.J. de l'ATELIER PELLEGRINI, architecte et urbaniste

Carte géologique imprimée 1/50 000, InfoTerre@BRGM

Brillouet C. et al., 2017. Grande propriété de plaine, petite propriété de montagne : à l'origine du déséquilibre territorial de l'agriculture corse ? Crises sociales et dualisme foncier en Méditerranées, Options méditerranéennes, série B.

Fiche de l'Espace Remarquable et Caractéristique du Littoral Corse n°2B19 « Entre l'embouchure de l'étang de Biguglia et les boisements de Pinetu », Atlas Littoral B, annexe 7 du PADDUC

Natura 2000, Document d'objectifs du site FR9410101 – Étang de Biguglia – Tome I – Diagnostic du site – 2014

Panaïotis C., Barthet T., Vallauri D., Hugot L., Gauberville C., Reymann J., O'DeyeGuizien K. et Delbosc P., 2015. Notice de la carte d'État-major de la Corse. Occupation du sol et première analyse des forêts anciennes. Conservatoire botanique national de Corse – Office de l'Environnement de la Corse, WWF-France, Corte, 31 p.

Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain, Association d'étude du monde rural gallo-romain, Bulletin de liaison, Numéro 19, décembre 2009

Recensement Agricole 2020, Agreste : fiche territoriale synthétique de Borgo, DRAAF-SRISE Corse

Renucci Janine. Problèmes d'aménagement de la Plaine orientale en Corse. In: Revue de géographie de Lyon, vol. 39, n°4, 1964. pp. 273-288

Risques côtiers, Litto3D® Corse : Diffusion de données à haute précision du relief sous-marin de la Corse par le SHOM, 2022

GLOSSAIRE

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CBNC : Conservatoire Botanique National de Corse

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

OCSE GE : Occupation du Sol à Grande Échelle

IGN : Institut Géographique National

ODARC : Office du Développement Agricole et Rural de Corse ; Sa mission est de mettre en œuvre d'actions tendant au développement de l'agriculture et à l'équipement du milieu rural, dans le cadre des orientations définies par la Collectivité Territoriale de Corse – *définition Observatoire du Développement Durable de Corse*

PADDUC : Plan d'aménagement et de développement durable de Corse

SAU : superficie agricole utilisée ; notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...) – *définition INSEE*

SHOM : Service hydrographique et océanographique de la Marine

SOMIVAC : Société d'aménagement pour la mise en valeur de la Corse ; société d'économie mixte créée en 1957, ayant son siège à Bastia. Constituée avec le concours de la Caisse des dépôts, du département et des chambres de commerce et d'agriculture, elle a procédé dès sa création à une série d'études puis d'aménagements visant à la mise en valeur du potentiel agricole de la Corse – *définition wikipédia*

SRISE : Service Régional de l'Information Statistique et Économique